



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/1996/72
18 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1996
New York, 24 juin-26 juillet 1996
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES
AU SERVICE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE
DÉVELOPPEMENT

COORDINATION DES ACTIVITÉS À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME :
RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE LE SYSTÈME DES
NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LES INSTITUTIONS
DE BRETTON WOODS DANS LES DOMAINES DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, À TOUS LES NIVEAUX, Y COMPRIS
SUR LE TERRAIN

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

La présente note a pour but de faciliter l'examen par le Conseil, lors de la réunion de haut niveau organisée dans le cadre de son débat consacré aux activités opérationnelles, de la question du renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies pour le développement et les institutions de Bretton Woods dans les domaines du développement social et économique, à tous les niveaux, y compris sur le terrain. On se souviendra qu'au paragraphe 48 de sa résolution 50/120, l'Assemblée générale a pris note de la résolution 1995/50 du Conseil économique et social dans laquelle celui-ci avait décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour.

* E/1996/100.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 3	4
I. ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS	4 - 6	4
II. RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS RÉCENTES DE COLLABORATION	7 - 27	5
A. Coopération entre les fonds et programmes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods	7 - 9	5
B. Coopération entre les institutions spécialisées et les institutions de Bretton Woods	10 - 13	7
C. Exemples de coopération concrète	14 - 27	9
III. LES POSSIBILITÉS DE RENFORCER LA COLLABORATION AU NIVEAU DE CHAQUE PAYS	28 - 44	13
A. La coopération au niveau du pays	28 - 30	13
B. Atténuation de la pauvreté	31 - 33	13
C. Création de capacités	34	14
D. Développement humain	35	15
E. Compléter les programmes d'ajustement structurel et en amortir les répercussions défavorables	36	15
F. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	37	15
G. Concertation sur les politiques	38	16
H. Note de stratégie de pays et documents-cadres de politique économique	39	16
I. Système des coordonnateurs résidents	40	17
J. Coordination de l'aide	41	17
K. Missions dans les pays	42	17

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
L. Connectivité au niveau des pays	43	18
M. Approche-programme	44	18
IV. CONCLUSIONS	45 - 47	18

ANNEXE

Dispositions actuelles en matière de coopération entre le système des des Nations Unies pour le développement et les institutions de Bretton Woods		20
--	--	----

INTRODUCTION

1. Les relations entre les institutions de Bretton Woods et les organes des Nations Unies ont acquis une importance accrue dans le nouveau contexte général du développement.

2. Le précédent rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/50/202-E/1995/76) fait ressortir une tendance importante à une intensification de la coopération, en particulier avec la Banque mondiale, dans le domaine du développement social, de l'environnement et de la lutte contre la pauvreté. La coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) a plutôt porté sur le renforcement des capacités. Si tous les gouvernements sont conscients de l'importance d'une coopération plus étroite, certains pays en développement – qui y sont pourtant favorables – craignent que de nouvelles conditions ne leur soient imposées et que les activités opérationnelles menées dans le cadre du système des Nations Unies ne soient assujetties aux restrictions dont sont normalement assortis les prêts. Dans l'ensemble, toutefois, les pays sont en faveur de l'instauration de liens de complémentarité mutuellement bénéfiques.

3. Un vaste processus de réforme a été engagé au sein du système des Nations Unies dans le domaine économique et social. Les questions se rapportant aux relations entre les institutions de Bretton Woods et le reste du système constituent un élément important des négociations et des discussions dans le cadre de ce processus, notamment des négociations en cours sur un Agenda pour le développement. La présente note ne traite donc pas des questions liées à la réforme institutionnelle mais de l'état actuel de la coopération dans un certain nombre de domaines précis et de questions pratiques que le Conseil voudra peut-être examiner à titre de contribution supplémentaire au processus général de réforme.

I. ÉVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

4. Les relations entre les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods sont régies par certaines dispositions de la Charte des Nations Unies et par les accords distincts conclus entre l'ONU et chacune de ces institutions. L'article 1 de l'accord avec le Fonds et de l'accord avec la Banque stipule que, par suite de la nature de ses attributions internationales et des articles de ses statuts, le Fonds (la Banque) est une organisation internationale indépendante et doit fonctionner comme telle. Si les dispositions de cet article sont fréquemment citées, il convient de prendre également note d'autres dispositions de fond des statuts concernant des aspects tels que la représentation réciproque, les propositions relatives aux questions à inscrire à l'ordre du jour, les consultations et recommandations, les échanges d'informations, les services statistiques, les relations administratives et la liaison.

5. Jusqu'à une date récente, l'ONU se distinguait par l'étendue de son mandat, le caractère universel de sa composition, un système de décision selon lequel chaque pays dispose d'une voix, des modalités d'octroi de l'assistance technique

sous la forme de subventions, la décentralisation de sa structure opérationnelle et l'importance de sa présence sur le terrain. Les institutions de Bretton Woods se caractérisaient en revanche par des mandats plus circonscrits, une composition à caractère non universel, un système de vote pondéré, un mécanisme de prêt de ressources empruntées sur les marchés, le versement par les pays membres de fonds concessionnels sur la base de parts négociées et une structure dans le cadre de laquelle des opérations sont menées principalement au siège par un personnel hautement qualifié.

6. La composition des institutions de Bretton Woods est presque identique à celle des organismes des Nations Unies depuis l'admission à la Banque et au FMI des pays de l'ex-URSS et de l'Europe orientale, qui reçoivent actuellement une assistance considérable de ces institutions. Par ailleurs, le volume des opérations et le mandat de la Banque mondiale en particulier se sont élargis, de sorte que son champ d'activité englobe désormais de nombreux domaines nouveaux. L'assistance technique, qui a longtemps été un élément essentiel des activités des organismes des Nations Unies, représente une part importante et croissante des activités de la Banque. Sa croissance de 1991 à 1995 peut s'exprimer comme suit :

	<u>1991</u>	<u>1995</u>
	(Millions de dollars É.-U.)	
Assistance technique financée au moyen de prêts	2 047	2 313
Assistance technique financée au titre du budget administratif	49	83
Banque mondiale en tant qu'agent d'exécution du Programme des Nations Unies pour le développement	83	39

II. RÉCAPITULATION DES ACTIVITÉS RÉCENTES DE COLLABORATION

A. Coopération entre les fonds et programmes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods

7. La coopération entre les institutions de Bretton Woods et les fonds et programmes des Nations Unies s'est intensifiée ces dernières années et porte désormais sur un vaste éventail de domaines. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale coopèrent depuis longtemps sur le terrain dans de nombreux pays. Des prêts de la Banque mondiale ont été utilisés pour cofinancer, en particulier dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, des projets financés par le PNUD au titre de la modalité de participation des gouvernements aux coûts. Dans les pays qui sortent d'un conflit, les ressources gérées par le PNUD sont utilisées pour faciliter et permettre la rentrée en scène de la Banque mondiale en vue du relèvement et de la reconstruction. Le PNUD et la Banque mondiale renforcent leur collaboration dans le cadre des réunions de groupes consultatifs et de tables rondes. L'un et l'autre savent que c'est aux gouvernements exclusivement qu'il appartient de choisir le mécanisme de coordination qui sera effectivement utilisé. Le PNUD et le FMI coopèrent plus étroitement au niveau des pays, en matière à la fois de politique et d'opérations, en particulier en liant le processus préparatoire du Document-cadre de politique économique à celui de la note de stratégie de pays.

/...

Le PNUD a conclu en 1989 un accord avec le FMI aux fins de l'exécution de projets, et il a fourni des ressources d'un montant de 21,6 millions de dollars pour des projets de coopération technique exécutés par le Fonds. Une note conjointe que les chefs de secrétariat de la Banque et du PNUD ont adressée le 15 décembre 1995 à leurs représentants sur le terrain identifie quatre domaines de collaboration :

a) Mise en valeur des ressources humaines dans le cadre des programmes d'ajustement;

b) Décentralisation de la gestion et développement basé sur la communauté;

c) Gestion et coordination de l'aide au développement;

d) Relèvement et reconstruction de pays sortant de conflits.

8. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) poursuit un dialogue continu avec la Banque mondiale sur des questions générales de politique du développement ainsi que sur des examens de politique sectorielle. Du fait en partie que l'UNICEF défend les intérêts et les droits des enfants et d'autres groupes de population vulnérables, la Banque et le Fonds sont désormais plus conscients de la nécessité de protéger les membres les plus vulnérables de la société et du fait que les politiques d'ajustement devraient faire une place importante à la lutte contre la pauvreté. La Banque mondiale, en coopération avec la CNUCED, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF, a mis au point une interprétation commune de la formule 20 %/20 % qui a été approuvée par le Sommet mondial pour le développement social. À l'avenir, les questions relatives au financement et à l'expansion des services sociaux de base seront examinées dans le cadre des réunions de tables rondes et de groupes consultatifs. La Banque mondiale et les organismes des Nations Unies se sont également entendus sur la nécessité de collaborer pour lutter contre la pauvreté et assurer le financement des programmes par les utilisateurs. Au niveau des pays, les ressources de la Banque mondiale ont également été utilisées pour financer des programmes de l'UNICEF, et les services d'achat de l'UNICEF ont été utilisés pour des projets financés par la Banque dans le cadre de programmes d'urgence et de reconstruction après des situations d'urgence.

9. Le FNUAP et les institutions de Bretton Woods ont mis en place au fil des années un système de consultations systématiques afin d'identifier les possibilités et les besoins de collaboration au niveau des pays. C'est dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Afrique que la collaboration avec la Banque est la plus développée. Des projets conjoints sont lancés, notamment en vue de l'organisation de missions de programmation et d'évaluation sectorielles, et les projets dans le domaine de la santé génésique reçoivent des fonds parallèles. Il devrait être possible d'intensifier la collaboration dans d'autres régions, sur la base de l'issue des discussions en cours, en particulier dans le cadre de l'Équipe spéciale interorganisations sur l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, récemment rebaptisée Équipe spéciale du Comité administratif de coordination (CAC) sur les services sociaux de base pour tous. Le FNUAP et la Banque mondiale sont récemment convenus de renforcer leur

coopération au niveau de l'élaboration des politiques et des stratégies, notamment en procédant à des échanges systématiques de documents pour l'évaluation des besoins et la mise au point de programmes, chaque organisme participant également aux missions de l'autre sur le terrain.

B. Coopération entre les institutions spécialisées et les institutions de Bretton Woods

10. Plusieurs institutions spécialisées exécutent depuis longtemps des activités en collaboration avec les institutions de Bretton Woods dans le cadre officiel d'un mémorandum conjoint. Sur le terrain, la coopération englobe la plupart de ces institutions. On trouvera dans le tableau figurant en annexe une récapitulation des arrangements actuels de coopération entre 11 institutions spécialisées et les institutions de Bretton Woods dans un certain nombre de domaines spécifiques (collecte et diffusion d'informations, politique en matière de recherche et analyse, et coopération au niveau des pays). De plus, les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods travaillent aussi en étroite coopération au sein de divers organes interorganisations, principalement dans le cadre du CAC, notamment le Comité interinstitutions du développement durable; le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations; quatre sous-comités du CAC (sur les activités statistiques, les estimations et projections démographiques, la nutrition et le développement rural); les trois équipes spéciales créées pour assurer le suivi des conférences mondiales (Conférence internationale sur la population et le développement, quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Sommet mondial pour le développement social); le Groupe de travail interorganisations sur le rôle des organismes des Nations Unies dans les situations suivant les conflits et le Groupe de travail interorganisations de l'évaluation.

11. Le Secrétaire général de l'ONU a récemment demandé aux chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies de présenter leurs vues sur l'évolution des relations avec les institutions de Bretton Woods et sur les moyens de renforcer encore la coopération avec ces dernières. Il ressort des réponses qu'il a reçues que si tous ces organismes coopèrent à différents niveaux, il est encore possible d'élargir et d'intensifier cette coopération. Certains chefs de secrétariat ont noté que dans le passé, il est arrivé que les institutions de Bretton Woods mettent en route et exécutent des projets qui relevaient de la compétence de leurs organismes respectifs sans procéder à des consultations adéquates avec leurs bureaux régionaux et nationaux et sans les faire participer auxdits projets. Tout en se félicitant des améliorations enregistrées ces dernières années, ils ont souligné la nécessité de consultations plus larges et plus systématiques avec les institutions de Bretton Woods, qui devraient notamment faciliter l'accès à leurs documents-cadres de politique.

12. Les chefs de secrétariat ont présenté des suggestions concernant notamment les points suivants :

a) La conclusion d'accords officiels entre les institutions de Bretton Woods et les institutions spécialisées dans le cadre de mémorandums d'accord portant sur des questions comme la participation aux réunions appropriées, la collecte et l'échange d'informations, la recherche et l'analyse des politiques et les activités opérationnelles;

b) L'organisation de réunions conjointes entre les institutions de Bretton Woods et les institutions spécialisées sur des thèmes précis;

c) La mise en place de mécanismes appropriés aux niveaux national et régional, pour permettre aux institutions de Bretton Woods d'aider les bureaux régionaux des petites institutions spécialisées;

d) L'instauration de consultations plus systématiques avec les institutions de Bretton Woods en vue de la constitution de fichiers d'experts;

e) L'adoption de dispositions permettant aux petites institutions d'avoir accès aux documents-cadres de politique économique de la Banque mondiale;

f) La fourniture d'informations aux petites institutions spécialisées sur les activités de terrain de la Banque mondiale et sur les procédures d'accès aux ressources financières et d'exécution des projets;

g) L'adoption d'arrangements de représentation mutuelle lors des réunions et consultations concernant les propositions du programme;

h) La coopération conceptuelle (échange d'informations et de documents et exécution de projets d'assistance technique);

i) La tenue de réunions conjointes du Conseil économique et social et du Comité du développement de la Banque et du Fonds, conformément à la recommandation du Sommet mondial sur le développement social;

j) La tenue de réunions conjointes des chefs de secrétariat du FMI, de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), des fonds et programmes des Nations Unies et d'autres institutions spécialisées avant les sessions du Comité du développement, conformément aussi à la recommandation du Sommet;

k) L'autorisation donnée aux institutions spécialisées d'exécuter des projets financés par la Banque mondiale au niveau des pays;

l) La possibilité, pour les institutions spécialisées, de participer à l'identification, à la préparation et à l'évaluation des prêts de la Banque dans leurs domaines de compétence respectifs;

m) La poursuite d'un dialogue de haut niveau sur les questions fondamentales qui se posent entre les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods, et le détachement de personnel entre ces organismes et institutions.

13. De nouveaux progrès ont été réalisés récemment et sont actuellement traduits en mesures précises de coopération. Le Président de la Banque mondiale a organisé le 28 novembre 1995 une réunion avec les chefs de secrétariat de tous les organismes des Nations Unies pour étudier les moyens de renforcer les liens de coopération qu'ils entretiennent avec la Banque.

C. Exemples de coopération concrète

1. Coopération concernant le suivi des conférences mondiales

14. L'ONU a organisé plusieurs conférences mondiales au cours des cinq dernières années, afin de faire prendre conscience des problèmes à l'opinion mondiale, de renforcer la volonté politique et de rassembler les divers groupes s'intéressant aux questions examinées et à la mise en oeuvre de mesures pertinentes; on mentionnera à ce sujet la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Les institutions de Bretton Woods ont pleinement participé à la préparation et au suivi de ces réunions, en collaboration avec l'ONU.

15. La Banque mondiale et le FMI participent activement au suivi de l'application des résultats de la CNUED et à la mobilisation de ressources aux fins de la mise en oeuvre d'Action 21. Tous deux sont membres du Comité interorganisations sur le développement durable (CIDD), présidé par l'ONU, et contribuent activement à ses travaux. La Banque préside son Sous-Comité de la mise en valeur des ressources hydrauliques. En collaboration avec le PNUD, le PNUE et l'ONUDI, elle aide une trentaine de pays en développement à éliminer les substances menaçant l'ozone et elle envisage d'exécuter des projets forestiers au niveau des pays, en collaboration avec le PNUD.

16. La Banque mondiale est en outre étroitement associée au suivi de la CIPD, contribuant notamment à mobiliser des ressources pour la mise en oeuvre de son programme d'action. La Banque, l'ONU, le PNUD, l'UNICEF, l'OIT, la FAO, l'UNESCO, l'OMS et d'autres organisations étaient membres de l'ancienne Équipe spéciale interorganisations sur l'exécution du Programme d'action de la Conférence (voir par. 9 ci-dessus) présidée par le FNUAP. L'Équipe avait principalement pour tâche de renforcer la collaboration entre les organisations au niveau des pays. La Banque participe également à l'exécution du programme commun sur le renforcement des capacités nationales en vue de réduire la mortalité et les incapacités liées à la maternité.

17. Le Sommet mondial pour le développement social a permis aux institutions de Bretton Woods de participer activement à la préparation et au suivi d'une autre conférence mondiale. Le Sommet a examiné un certain nombre de recommandations spécifiques à l'intention des organismes techniques et sectoriels, ainsi que de la Banque et du Fonds. Les participants sont convenus que les organismes des Nations Unies devaient accroître et améliorer leur assistance dans le domaine du développement social par des efforts complémentaires et, si possible, par la mise en commun de leurs ressources, en vue du lancement d'initiatives conjointes dans ce domaine s'articulant autour des objectifs communs du Sommet.

18. Le suivi du Sommet figurait parmi les principaux sujets examinés par le Comité du développement de la Banque et du Fonds en 1995. Conformément aux recommandations du Sommet, les deux organismes consacrent maintenant plus d'attention à la répartition des dépenses publiques dans leurs négociations avec les gouvernements. Le Sommet a renforcé et développé les activités menées par la Banque dans le domaine du développement social. Le développement social et

la valorisation des ressources humaines sont deux domaines dans lesquels la Banque et le Fonds renforcent leur coopération.

19. Outre les récentes conférences internationales, la Banque a également participé au suivi d'autres grandes réunions mondiales. Afin de renforcer la coopération au niveau interorganisations, le CAC a créé, en 1995, trois équipes spéciales interorganisations afin de fournir un appui intégré aux activités menées au niveau des pays, appui centré sur trois thèmes interdépendants : a) les conditions favorables au développement social et économique, avec la Banque mondiale comme organisme responsable; b) l'emploi et les moyens de subsistance durables, l'OIT servant de chef de file; et c) les services sociaux de base pour tous, le FNUAP étant l'organisme responsable. Tous les membres du CAC participent activement à ces efforts et à d'autres activités du Comité dans le cadre du suivi des conférences mondiales. Le Secrétaire général présentera un rapport à l'Assemblée générale dans le courant de 1996, décrivant les progrès effectués vers la réalisation des objectifs du Sommet et les enseignements tirés de l'expérience, et établissant des principes directeurs, pour les activités ultérieures.

2. Afrique

20. L'Afrique a été le centre d'importantes activités menées conjointement par l'ONU et les institutions de Bretton Woods, notamment la Banque mondiale. On mentionnera en particulier les efforts conjoints de la Banque et du Programme alimentaire mondial (PAM), afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans la région, et l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique, qui a associé le PNUD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. L'initiative du CAC, lancée le 15 mars 1996 par le Secrétaire général, représente un nouvel effort important pour aider l'Afrique; elle contribuera à l'élaboration et au financement de programmes de développement de grande ampleur, principalement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. La Banque est membre du Comité directeur de l'Initiative spéciale, coprésidé par l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA); le FMI participe à ses travaux en tant qu'observateur. Le Fonds et la Banque sont membres de l'Équipe spéciale interorganisations des Nations Unies sur le redressement économique et le développement de l'Afrique.

21. Les programmes d'ajustement du Fonds et de la Banque sont également axés sur l'Afrique; l'ONU participe activement au lancement de programmes dans les pays de la région, visant à compléter l'ajustement structurel ou à atténuer les effets de ces mesures. Certains organismes des Nations Unies ont élaboré des programmes spécifiques, à la demande des gouvernements, afin d'atténuer certains effets de l'ajustement et d'autres réformes du même type.

3. Statistiques

22. La coopération entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods dans le domaine des statistiques est définie par les accords régissant leurs relations. Le FMI préside l'Équipe spéciale sur le régime commun des Nations Unies. La Banque mondiale et le Fonds participent activement aux travaux du Sous-Comité des activités statistiques du CAC; chacun a présidé l'un des groupes de travail du Sous-Comité sur les questions relevant de leurs domaines de compétence

respectifs. Les deux organismes sont également membres de l'Équipe spéciale sur un système de données commun, créée par l'ONU, afin d'examiner les besoins statistiques résultant de la série de conférences mondiales tenues récemment. Depuis un certain temps, le FMI et la Banque mondiale jouent également un rôle clef au sein du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui est chargé de la révision du système de comptabilité nationale et supervise actuellement son application au niveau national. Enfin, comme indiqué ci-dessus, la Banque mondiale est depuis longtemps un membre actif du Sous-Comité des estimations et des projections démographiques du CAC.

4. Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

23. Le Groupe consultatif est un bon exemple de la coopération qui s'est instaurée entre la Banque mondiale et l'ONU, et constitue un modèle de la collaboration internationale axée sur certaines questions. Les trois partenaires sont la Banque, qui préside le Groupe, la FAO et le PNUD. Le Groupe fournit un appui financier à la recherche agricole internationale dans les pays en développement, en aidant un certain nombre de centres de recherche. Parmi ses membres figurent des gouvernements, des fondations privées et des organismes de développement multilatéraux.

5. Recherche et formation concernant les maladies tropicales

24. Depuis la création, en 1975, du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales par le PNUD, la Banque mondiale et l'OMS, des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la mise au point d'instruments permettant de lutter contre un certain nombre de maladies tropicales, mais d'autres maladies continuent de faire échec aux efforts de contrôle, en développant une résistance aux médicaments et aux insecticides. Les principaux succès obtenus concernent la maladie de Hansen, la cécité des rivières, la filariose lymphatique et la maladie de Chagas : le Programme a déjà eu un impact et contribue à contrôler et à rompre leur transmission et on note une réduction importante de la charge qu'elles représentent. En ce qui concerne la schistosomiase, la maladie du sommeil et la leishmaniose, des progrès importants ont été faits mais l'élaboration et l'application de mesures effectives de lutte contre ces maladies se sont révélées plus difficiles. Le paludisme demeure le problème le plus grave. Outre ses activités de recherche-développement, le Programme spécial continue de renforcer les capacités de recherche des institutions dans les pays où sévissent des endémies, lesquelles se disputent maintenant les mêmes subventions au titre de la recherche-développement dans le domaine des maladies tropicales.

6. Fonds pour l'environnement mondial

25. Au cours des années qui ont suivi la CNUED, le Fonds, qui était au départ une expérience pilote, s'est transformé en mécanisme permanent. Dans leurs efforts de restructuration du Fonds, les gouvernements ont fait en sorte qu'il incarne pleinement les principes énoncés dans la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, la Convention-cadre concernant les changements climatiques et le programme Action 21. Le plus important est qu'il a été créé en tant que mécanisme principal pour le financement de l'environnement mondial, doté d'un système de gestion transparent et démocratique, ouvert à la

participation universelle et fondé sur la collaboration et le partenariat entre ses organismes d'exécution, à savoir le PNUD, le PNUJ et la Banque mondiale. Il finance des programmes et des projets dans quatre domaines principaux aux fins de protéger l'environnement mondial : diversité biologique, changements climatiques, eaux internationales et épuisement de la couche d'ozone. Le Fonds se préoccupe également de la dégradation des sols, dans la mesure où elle est liée à ces domaines. En octobre 1995, il a approuvé une stratégie opérationnelle visant à encadrer l'exécution des projets, en vue d'assurer la cohésion des programmes, qui contient des principes directeurs concernant les politiques, les priorités des programmes et les conditions d'admission approuvées par la Conférence des parties aux deux conventions pour lesquelles le Fonds sert de mécanisme de financement intérimaire.

7. Consolidation de la paix après les conflits

26. Un fait nouveau important qui caractérise la période de l'après-guerre froide est l'émergence de pays confrontés à des situations spéciales, en particulier des conflits internes. L'ONU a participé à l'édification de nations et à la consolidation de la paix après les conflits dans de nombreux pays, comme l'Angola, le Cambodge, El Salvador, Haïti et le Mozambique. La Banque mondiale et le FMI ont également aidé un grand nombre de pays par le biais de leurs propres programmes; il est nécessaire, dans ce contexte, de fournir des conseils cohérents concernant l'action à mener et un appui aux programmes. Un rôle de premier plan a été confié à la Banque dans les efforts de reconstruction de pays comme la Bosnie-Herzégovine. Le Comité intérimaire du FMI a décidé de renforcer son rôle dans les situations prévalant après les conflits, notamment par le biais d'une coopération accrue avec l'ONU. Le Conseil d'administration du Fonds a examiné la question et approuvé l'idée d'un soutien financier initial aux pays après les conflits. Il a également souligné la nécessité, pour les institutions internationales concernées et les pays donateurs, de coordonner leur action en ce qui concerne la fourniture d'une assistance technique et financière. Les institutions de Bretton Woods et le système de développement des Nations Unies coopèrent également s'agissant de fournir une assistance à l'Autorité palestinienne. Un mécanisme a été mis en place, présidé par l'Administrateur du PNUD et le Président de la Banque mondiale, pour les situations d'urgence.

27. On espère que ces mesures permettront d'accroître la participation des institutions de Bretton Woods aux opérations de secours d'urgence, en ce qui concerne notamment les activités contribuant effectivement à faciliter le passage de l'aide d'urgence au développement. Bien planifiés, les investissements qui sont nécessaires pour fournir des secours d'urgence à court terme se révéleront être des "préinvestissements" productifs pour la reconstruction et le relèvement. Un exemple typique est l'amélioration des infrastructures afin de faciliter les opérations d'urgence, qui contribue également aux activités de développement menées par la suite. Une action commune dans ces domaines interdépendants contribue à accroître l'efficacité des secours fournis pendant la phase d'urgence, de même que l'assistance fournie au stade suivant en vue du relèvement.

III. LES POSSIBILITÉS DE RENFORCER LA COLLABORATION AU NIVEAU DE CHAQUE PAYS

A. La coopération au niveau du pays

28. C'est peut-être au niveau du pays que la coopération peut et doit le plus être renforcée. Pour qu'il n'y ait plus de projets de la Banque mondiale ou de programmes du système des Nations Unies, mais seulement des projets par pays et des programmes nationaux, ce qui est conforme aux objectifs déclarés de la Banque comme de l'ONU, la coopération sur le terrain doit devenir un élément central de la future collaboration sous la direction du gouvernement du pays concerné. L'importance grandissante accordée aux programmes d'investissements sectoriels, en particulier dans l'enseignement et la santé publique, justifie également une plus grande collaboration au niveau du pays.

29. Le rapport précédent du Secrétaire général sur l'examen tripartite des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/50/202-E/1995/76; voir en particulier les paragraphes 17 à 24 de l'annexe) comportait une analyse de l'état et du potentiel de la collaboration au niveau du pays (voir en particulier les paragraphes 17 à 24 de l'annexe). S'appuyant sur des données collectées auprès de sources très variées, le rapport indiquait que si l'idée d'une plus grande collaboration au niveau du pays recueillait une large adhésion, cela ne devait pas se traduire par l'application de conditions restrictives, normalement attachées aux prêts accordés. De nombreux pays se sont déclarés favorables à l'établissement de liens plus étroits entre la coopération technique du système des Nations Unies et l'assistance technique fournie par les institutions de Bretton Woods, en particulier pour une assistance technique autonome, non liée à des projets précis d'investissements en capital.

30. La collaboration au niveau du pays répond d'abord aux exigences et aux demandes du pays bénéficiaire. De plus en plus, les grandes directives données par l'Assemblée générale, par exemple dans ses résolutions 47/199 et 50/120, amènent à établir de meilleurs instruments de coordination et une plus grande décentralisation, assortie d'une plus grande délégation de pouvoirs. Cette tendance élargit les possibilités de collaboration dans le contexte du système du coordonnateur résident et à l'aide d'instruments qui sont décrits plus bas, tels que la note de stratégie de pays, l'approche-programme et la collaboration renforcée au sein des programmes et des projets.

B. Atténuation de la pauvreté

31. La Banque fait de l'atténuation de la pauvreté l'une de ses principales tâches et le Fonds consacre beaucoup d'attention à cette question comme plus généralement aux questions sociales. Le système des Nations Unies se préoccupe depuis longtemps de remédier à une pauvreté persistante.

32. Plusieurs mécanismes de collaboration ont été mis en place afin de permettre au système des Nations Unies et aux institutions de Bretton Woods de mettre en commun leurs ressources. La Banque, l'UNICEF et le PNUD ont créé ensemble ce groupe de travail interinstitutions sur l'élimination de la pauvreté. En septembre 1995, ces trois organismes ont tenu une réunion commune

afin de renforcer leurs travaux sur la mesure et la surveillance de la pauvreté. Pour donner suite au Sommet mondial sur le développement social, la Banque coopère étroitement avec d'autres organismes des Nations Unies afin d'aider les pays à formuler des politiques nationales de réduction de la pauvreté. Un fonds de microsubventions pour l'élimination de la pauvreté a été créé dans le contexte d'un groupe consultatif sur l'élimination de la pauvreté, et placé sous le double contrôle de deux vice-présidents de la Banque. La Banque, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PNUD (par le canal du Fonds d'équipement des Nations Unies) ont annoncé des contributions à ce fonds.

33. Dans plusieurs pays, les organismes des Nations Unies tels que le PNUD, l'UNICEF, le PAM et la Banque mondiale formulent des programmes communs à la demande des autorités. La coopération prend des formes diverses, notamment le cofinancement et le partage des coûts, ce qui permet de faire converger les ressources gratuites, limitées mais souples, du système des Nations Unies, et les prêts, assortis de conditions plus restrictives, accordés par la Banque mondiale. Dans certains pays, des "cartes de la pauvreté" sont dressées et des activités adaptées à chaque localité sont formulées : projets générateurs de revenus, privilégiant souvent les femmes, par exemple. La question de la pauvreté de masse est désormais inscrite en très bonne place dans l'action de tous les organismes d'aide extérieure y compris le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les organismes bilatéraux. C'est ainsi qu'a été organisée une mission commune des Nations Unies et de la Banque mondiale au Libéria.

C. Création de capacités

34. Les activités des organismes des Nations Unies sont extrêmement variées : édification progressive d'un appareil gouvernemental qui fonctionne, renforcement de la société civile, secours d'urgence, ou encore développement durable à long terme. Dans les limites de leurs compétences propres, divers organismes s'attachent à renforcer les capacités des administrations qui sont leurs homologues dans le pays. Un processus plus systématique et plus soutenu de création et de maintien de capacités nationales, humaines et institutionnelles, est nécessaire; il doit être adapté à chaque pays en fonction de ses atouts et de ses faiblesses, afin de mieux subsumer les différentes dimensions du développement, notamment la défense des droits économiques et sociaux, et afin que les pays puissent concevoir, administrer et exécuter des programmes et des projets complexes. Les institutions de Bretton Woods, en particulier la Banque, jouent un rôle important notamment dans le renforcement de l'administration publique, la réforme de la fonction publique et la gestion de l'économie. Le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies seront présents dans les mêmes domaines. À l'heure actuelle, la Fondation pour la création de capacités en Afrique, entreprise commune de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et du PNUD, installée au Zimbabwe, est une étape dans la bonne direction. De plus, le FMI consacre plus de 10 % de son budget d'administration à l'assistance technique et à la formation, en renforçant et en améliorant la fiscalité, le système bancaire, l'administration monétaire et les organismes de statistique des pays membres, afin de donner à ces pays la base indispensable à la formulation et à l'exécution de politiques rationnelles.

D. Développement humain

35. L'idée que tout développement, pour être authentique et durable, doit être centré sur la personne humaine a été soulignée à la fois par les institutions de Bretton Woods et par le système des Nations Unies. Tant dans ses politiques que dans ses programmes, le PNUD met donc en avant le développement humain durable, et cette notion est présente dans la coopération qui s'est instituée entre le PNUD et la Banque mondiale. Mais il faut continuer à s'attacher à accentuer et mieux insérer cette dimension dans l'ensemble de l'action de développement et dans toutes les activités entreprises et soutenues par les institutions de Bretton Woods et par les organismes de développement des Nations Unies. L'accord de collaboration conclu par le PNUD et par la Banque mondiale le 15 décembre 1995, mentionné au paragraphe 7 ci-dessus, prévoit une collaboration accrue à la valorisation des ressources humaines, parallèlement aux programmes d'ajustement; c'est la mission d'une équipe de travail spéciale chargée de développer la coopération dans chaque pays. L'un des buts de cet accord est également d'intensifier la collaboration des deux organismes à l'élimination de la pauvreté.

E. Compléter les programmes d'ajustement structurel et en amortir les répercussions défavorables

36. La Banque et le Fonds reconnaissent bien volontiers, comme d'autres, qu'il faut être plus sensible au maintien de la stabilité sociale quand il s'agit d'appliquer les programmes d'ajustement définis par les institutions de Bretton Woods. La Banque et le Fonds ont apporté plusieurs "ajustements" à leurs programmes d'ajustement, afin d'atténuer certains des effets communs de leurs programmes d'ajustement structurel et d'autres ajustements dans les pays en développement. Le système des Nations Unies joue à cet égard un rôle important. À la demande des gouvernements, de nombreux organismes des Nations Unies comme l'UNICEF et l'OIT appliquent aussi des programmes ayant pour visée de compenser les conséquences sociales de l'ajustement structurel. Par exemple, l'UNICEF s'est occupé d'amortir les conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel en mettant en place des filets de protection sociale et des moyens peu coûteux de fournir des services sociaux communautaires de base. Mais il reste encore de vastes possibilités d'interaction plus étroite entre les institutions de Bretton Woods et les organismes de développement des Nations Unies, dans le but de compléter leurs politiques et programmes respectifs, et, si les gouvernements en font la demande, de lancer de nouveaux programmes destinés à atténuer les répercussions défavorables de l'ajustement structurel. Dans de nombreux pays, les organismes de développement du système des Nations Unies sont "informés" de la préparation, de la coordination et de l'application des actions d'assistance structurelle, mais "n'y participent pas".

F. Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

37. La Banque, le PNUD, l'OMS et le FNUAP, notamment, sont membres du Groupe interinstitutions sur le sida, principal organe coordonnant l'action menée par le système des Nations Unies contre le sida. La Banque ainsi que l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP, l'OMS et l'UNESCO coparrainent un programme commun des Nations Unies contre le sida. L'un de ses aspects consiste à veiller à la prise en compte du problème du sida dans les activités menées à l'échelon national,

/...

interrégional et mondial. La Banque et l'OMS ont étroitement coopéré à un projet régional de lutte contre le sida financé par la Banque en Asie du Sud-Est, ainsi qu'à une initiative régionale en faveur des pays africains.

G. Concertation sur les politiques

38. La résolution 50/120 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies comble une importante lacune en introduisant une concertation sur les politiques entre tous les partenaires au processus de développement dans le cadre des activités opérationnelles. Au paragraphe 21 de cette résolution, l'Assemblée souligne que "le système des Nations Unies, à la demande des gouvernements intéressés, devrait appuyer la mise en place des cadres et mécanismes appropriés afin de faciliter et d'orienter la concertation entre les partenaires du développement, essentiellement pour faire en sorte que leurs programmes soient intégrés aux plans et stratégies nationaux". Grâce à ce mécanisme, le système des Nations Unies, qui inclut les institutions de Bretton Woods, pourrait jouer un rôle éminent en aidant le pays à coordonner l'aide qu'il reçoit de l'extérieur, en facilitant, à la demande de son gouvernement, une concertation au niveau national, et notamment un dialogue avec les donateurs bilatéraux. Cette participation des institutions de Bretton Woods est essentielle et d'importance critique. Chaque pays doit décider quel est le mécanisme le plus indiqué, dans son contexte propre, compte tenu des mécanismes déjà existants.

H. Note de stratégie de pays et documents-cadres de politique économique

39. L'adjonction récente de la Note de stratégie de pays aux principaux moyens d'assurer une action concertée des organismes des Nations Unies au regard des priorités nationales ouvre de nouvelles perspectives. Les documents-cadres de politique économique de la Banque mondiale et du FMI comptent de longue date parmi les instruments de politique générale les plus importants, en particulier dans les pays où sont exécutés des programmes d'ajustement. La mesure dans laquelle les représentants de la Banque et du Fonds sur le terrain pourront être associés à l'établissement de la Note de stratégie de pays sera déterminée par le gouvernement concerné. Le FMI a récemment informé le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations (CCQPO) des mesures prises pour faciliter cette interaction. Ses représentants pourraient donc être associés au processus de la Note de stratégie de pays aussi bien par l'apport d'éléments d'information et de documents du Fonds que par leur participation au processus préparatoire avec l'assentiment du gouvernement concerné. Ses missions dans les pays où il n'a pas de représentant pourraient également jouer ce rôle. Les fonctionnaires du Fonds sont censés examiner avec le gouvernement bénéficiaire les avantages qu'il pourrait y avoir à permettre que l'obligation relative aux documents-cadres de politique économique soit prise en considération dans le processus de la Note de stratégie de pays. Dans les pays où un appui résolu et bien coordonné des donateurs est nécessaire, tels que ceux qui ont à surmonter les séquelles de conflits, le Fonds pourrait activement contribuer à la coordination du processus, et en particulier à la préparation de tables rondes ou de réunions de groupes consultatifs. Dans les cas où le gouvernement souhaite intégrer la Note de stratégie de pays aux documents-cadres de politique économique, ceux-ci pourraient faire une place explicite à

certaines initiatives des organismes des Nations Unies. Ces instructions constituent un progrès important dans le renforcement de la collaboration entre les institutions de Bretton Woods et les autres organismes des Nations Unies au niveau des pays. L'établissement de la Note de stratégie de pays étant entièrement volontaire et laissé à la discrétion du gouvernement, d'autres possibilités devraient être étudiées dans les pays qui choisissent de ne pas en établir.

I. Système des coordonnateurs résidents

40. Une coopération plus étroite au niveau des pays peut être assurée par le biais du système de coordonnateurs résidents. Dirigé par le coordonnateur résident, qui est normalement le représentant résident du PNUD, celui-ci comprend tous les représentants des fonds et programmes de l'ONU et des institutions spécialisées et constitue le principal mécanisme du système des Nations Unies ayant pour fonction d'assurer la cohérence des politiques et la coopération au niveau des pays. La participation des représentants de la Banque et du Fonds aux activités de ce système a été inégale et diffère selon les pays. Dans certains pays la coopération est plus étroite que dans d'autres. Il faudrait maintenant passer du stade des initiatives individuelles et de l'intervention au cas par cas à celui de la collaboration systématique. Le renforcement de la participation des institutions de Bretton Woods aux activités du système de coordonnateurs résidents devrait se faire avec l'assentiment et l'appui des gouvernements.

J. Coordination de l'aide

41. L'action en faveur du développement est actuellement marquée par la présence d'agents très divers : organismes des Nations Unies, institutions de Bretton Woods, donateurs bilatéraux, organisations non gouvernementales et autres. Tous les partenaires de développement extérieurs visent le même objectif : appuyer le développement national et combler les lacunes dont le gouvernement fait état à cet égard. Bien que la coordination de l'aide relève au premier chef du pays bénéficiaire, les donateurs peuvent contribuer pour beaucoup à mieux l'assurer. La Banque mondiale a joué un rôle important en la matière dans de nombreux pays, en particulier par le biais des groupes consultatifs, de même qu'en amenant tous les partenaires intéressés à examiner ensemble certaines questions précises. Le mécanisme des tables rondes du PNUD est utile aussi. Il n'en reste pas moins que nombre de pays ne sont pas armés pour faire face à tant d'organismes extérieurs pratiquant des méthodes, conditionalités et conditions différentes les unes des autres. Il serait bon de passer en revue les mécanismes actuels, d'effectuer certaines études de cas et de recenser les politiques et les mécanismes qui pourraient aider les pays, sur leur demande, à mieux coordonner les apports de ressources extérieures.

K. Missions dans les pays

42. L'organisation de missions dans les pays est devenue l'un des moyens importants auxquels les sièges des organismes des Nations Unies y compris la Banque et le Fonds ont recours pour programmer, suivre et évaluer les activités qu'ils entreprennent au niveau des pays. Ces missions sont particulièrement utiles aux organismes qui ne sont pas représentés dans les pays considérés ou ne

sont pas suffisamment spécialisés. L'une des modalités de collaboration qui gagne actuellement en importance est la coopération entre les missions par voie d'annonces, d'échanges d'informations et de visites dans les bureaux extérieurs respectifs. Le système des coordonnateurs résidents pourrait également servir de dispositif pour la diffusion de l'information apportée par les missions importantes.

L. Connectivité au niveau des pays

43. La connectivité devrait faire partie intégrante de la collaboration dans l'ensemble du système des Nations Unies, en particulier entre les institutions de Bretton Woods et le système des Nations Unies pour le développement. Tous les bureaux extérieurs des organismes des Nations Unies devraient être reliés entre eux électroniquement de façon que chacun ait facilement accès aux bases de données et programmes des autres. La participation des institutions de Bretton Woods pourrait contribuer pour beaucoup à accroître l'efficacité de ce dispositif et à assurer une complémentarité accrue entre les activités des organismes des Nations Unies.

M. Approche-programme

44. Le système des Nations Unies pour le développement et les institutions de Bretton Woods tendant de plus en plus à s'occuper des mêmes questions, dont la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement et la protection des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants, les programmes aussi offrent des possibilités considérables de coopération. Au nombre de celles-ci figure le cofinancement au moyen de dons de l'ONU associés à des crédits ou à des prêts de la Banque mondiale ou le regroupement de toutes les activités d'assistance technique entreprises dans le cadre de tel ou tel programme sous la direction d'une régie nationale unique. L'approche-programme, dispositif de plus en plus utilisé par tous les organismes des Nations Unies depuis que l'Assemblée générale a adopté la résolution 44/211 en décembre 1989, constitue le cadre dans lequel peut être facilitée la coopération par secteur entre les institutions de Bretton Woods et les organismes des Nations Unies au niveau des pays. Selon cet arrangement, chaque pays élabore des programmes nationaux axés sur certains sujets précis, recense les lacunes que pourraient combler des agents extérieurs et distribue les différents rôles sur la base d'une division rationnelle du travail. Ces programmes sont dirigés et gérés par les gouvernements, qui attendent des organismes des Nations Unies qu'ils les aident au besoin à les élaborer et à les mettre en oeuvre. L'approche-programme ouvre des perspectives prometteuses de coopération plus étroite entre les institutions de Bretton Woods et les autres organismes des Nations Unies, et il importe que l'on continue d'en étudier les possibilités. Les gouvernements devraient être encouragés à tirer parti de l'approche-programme pour intégrer les apports financiers, techniques et autres que leur assure l'assistance extérieure.

IV. CONCLUSIONS

45. La coopération entre les institutions de Bretton Woods et les autres organismes des Nations Unies, y compris plusieurs initiatives conjointes d'importance majeure, revêt d'ores et déjà une ampleur qu'il convient de garder à l'esprit pour l'avenir. Les efforts d'hier devraient constituer le point de

/...

départ de l'action de demain. La coopération a dans bien des cas été centrée sur des questions jugées importantes par la Banque et le Fonds et revêtu un caractère circonstanciel.

46. Il conviendrait d'accroître la collaboration portant sur les thèmes convenus. La Banque, le Fonds et les autres organismes des Nations Unies ont déjà établi des liens étroits en ce qui concerne certains thèmes tels que l'environnement, le développement social, la population, la santé génésique et le VIH/sida. Il importe maintenant de passer des interventions au coup par coup à une action plus structurée permettant de venir en aide aux gouvernements, à leur demande, sur la base de l'avantage comparatif et dans la perspective d'une expansion diversifiée. Dépaupériser, stimuler la croissance économique et la mise en place d'institutions, renforcer l'efficacité commerciale et créer des emplois, voilà certains des objectifs que devrait viser la coopération renforcée de l'avenir. Celle-ci devrait être soutenue et s'étendre à toutes les étapes du processus, de l'élaboration des politiques au contrôle de l'exécution et à l'évaluation des projets.

47. Le besoin le plus grand et les perspectives les plus prometteuses pour ce qui a trait au resserrement des liens entre les institutions de Bretton Woods et les autres organismes des Nations Unies se rapportent à ce stade aux programmes et projets exécutés au niveau des pays. La Note de stratégie de pays, lorsqu'elle existe, les documents-cadres de politique économique, la concertation entre tous les partenaires du développement, l'approche-programme et le système des coordonnateurs résidents constituent autant de moyens de parvenir à une collaboration efficace dans les domaines choisis par les gouvernements.

ANNEXE

Dispositions actuelles en matière de coopération entre le système des Nations Unies pour le développement et les institutions de Bretton Woods*

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
<u>Départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies</u>				
Département des services d'appui et de gestion pour le développement	La Banque mondiale a participé à un comité technique pour la préparation de la reprise de la cinquantième session de l'Assemblée générale consacrée à l'administration et aux finances publiques; elle a participé à plusieurs séminaires et réunions de groupes d'experts organisés par le Département, notamment une conférence sur la privatisation (Stockholm, 1994), une conférence sur l'administration publique et le développement social (Stockholm, octobre 1995); en Afrique, le Département et la Banque ont coparrainé une réunion sur le thème de la réforme de la fonction publique en Afrique francophone (Abidjan, janvier 1996).		Plusieurs missions conjointes ont été menées à bien : examens du secteur de l'énergie (Viet Nam et Bélarus); stratégie pour les utilisations finales de l'énergie, à l'intention du Gouvernement (République islamique d'Iran).	Coopération pour l'élaboration de profils de gestion publique dans des pays en développement pour l'exercice biennal 1996-1997. Renforcement de la collaboration avec la Banque mondiale dans le domaine des ressources naturelles : définition des politiques, lois habitantes, développement institutionnel, cadres techniques et infrastructures, diagnostics sectoriels et intersectoriels (mise en valeur des ressources en eau et activités connexes).
Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	La Banque mondiale a décidé d'utiliser pour ses travaux à compter de février 1995 les prévisions et projections démographiques établies par le Département; la Banque fournit, pour des pays donnés, un profil de la situation démographique et des informations sur l'impact socio-économique du VIH/sida, dont le Département se sert pour établir ses prévisions et projections. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ONU, UE, FMI, OCDE, Banque mondiale) a adopté en 1993 un nouveau système détaillé de comptabilité nationale. Le Département a collaboré avec le FMI à	Coopération avec la Banque mondiale pour l'exploitation d'une base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement, et l'élaboration d'indicateurs sociaux pour le développement ainsi que dans le domaine de l'urbanisme.		

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
<p>Département de la coordination des politiques et du développement durable</p>	<p>l'établissement de statistiques sur le total des importations et exportations des pays. La Banque et le Fonds sont membres de l'Equipe spéciale du système commun de données du Département.</p>	<p>Mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90; participation des institutions de Bretton Woods à l'Equipe spéciale interorganisations sur la situation économique critique; le redressement et le développement de l'Afrique; collaboration étroite des institutions de Bretton Woods avec la Commission du développement durable et pour les activités consécutives à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement; les institutions de Bretton Woods sont membres du Comité interorganisations du développement durable; équipes spéciales interinstitutions du CAC pour le suivi intégré des conférences.</p>	<p>Soixante-huit centres d'information dépendent du Département, dont 30 fonctionnent sous la direction de coordonnateurs résidents qui coordonnent, au niveau des pays, l'information émanant du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods. Si la documentation voulue leur est fournie, les centres d'information des Nations Unies peuvent faire connaître les travaux des institutions de Bretton Woods.</p>	<p>Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods pour assurer la continuité entre l'aide d'urgence et le relèvement; coopération du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods pour la coordination des politiques macro-économiques; meilleure utilisation du CCQPO, du CAC et du GCMP pour renforcer la coopération sur le terrain. Établissement, à l'intention des organes intergouvernementaux, de rapports sur l'évaluation de la situation de l'économie mondiale.</p>
<p>Département de l'information</p>	<p>Collaboration du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods au niveau des stratégies d'information concernant les grandes conférences des Nations Unies. Les bibliothèques du système des Nations Unies coopèrent au sein du Groupe de travail sur la coopération interbibliothèques, les normes et la gestion du Comité de coordination des systèmes d'information. Les bibliothèques reçoivent des informations sur les documents et publications des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods et se donnent mutuellement accès à leur système de distribution en ligne. Les institutions de Bretton Woods ont été consultées</p>	<p>La coopération des institutions de Bretton Woods pourrait être utile pour faire mieux connaître les actions entreprises dans le cadre de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996) ainsi que pour assurer les relations publiques à la suite des grandes conférences des Nations Unies; il serait profitable de resserrer la collaboration avec les institutions de Bretton Woods pour l'élaboration, au niveau des pays, de propositions de projets visant à mettre en place des infrastructures d'information et à mettre à profit les technologies de l'information ainsi que pour l'utilisation des techniques électroniques de diffusion, par exemple Internet.</p>	<p>La coopération des institutions de Bretton Woods pourrait être utile pour faire mieux connaître les actions entreprises dans le cadre de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996) ainsi que pour assurer les relations publiques à la suite des grandes conférences des Nations Unies; il serait profitable de resserrer la collaboration avec les institutions de Bretton Woods pour l'élaboration, au niveau des pays, de propositions de projets visant à mettre en place des infrastructures d'information et à mettre à profit les technologies de l'information ainsi que pour l'utilisation des techniques électroniques de diffusion, par exemple Internet.</p>	<p>La coopération des institutions de Bretton Woods pourrait être utile pour faire mieux connaître les actions entreprises dans le cadre de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté (1996) ainsi que pour assurer les relations publiques à la suite des grandes conférences des Nations Unies; il serait profitable de resserrer la collaboration avec les institutions de Bretton Woods pour l'élaboration, au niveau des pays, de propositions de projets visant à mettre en place des infrastructures d'information et à mettre à profit les technologies de l'information ainsi que pour l'utilisation des techniques électroniques de diffusion, par exemple Internet.</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
	<p>sur leur production de programmes de télévision, de programmes radiophoniques et de documentation sur support-papier. Un accord a été conclu en vue de la coproduction et de la promotion du journal du Département intitulé "Development Business" qui est utilisé par les pays en développement pour l'achat de biens et de services pour les projets financés par le système des Nations Unies et la Banque mondiale.</p>			
<p>Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets</p>			<p>Fournit des services de gestion et des services d'appui pour faciliter l'exécution des programmes de développement. Remplit cette fonction pour le compte du PNUD dans 23 pays pour des programmes financés par la Banque mondiale et l'AID.</p>	<p>Renforcer la capacité des gouvernements à gérer les prêts accordés par la Banque mondiale. L'accord de services de gestion pourrait être très utile au niveau des pays pour les activités financées par la Banque mondiale, y compris en situation de crise. Intensification de la collaboration dans le cadre d'un appel global et par le biais d'un programme de relèvement cohérent.</p>
<p>CEA</p>	<p>Dialogue sur des questions de politique générale avec les institutions de Bretton Woods par le biais d'études sur les perspectives à long terme et les dimensions sociales de l'ajustement ainsi qu'au sein du groupe sur l'atténuation de la pauvreté créé dans le cadre du Programme d'action spécial; coopération dans le domaine des statistiques (FMI-SFI, DOP et DOTS, et avec le système STARS de la Banque mondiale); participation à des séminaires et ateliers; coopération avec l'AMGI (investissement dans le secteur minier); séminaires de la CEA et de l'IDE sur la réforme du secteur public, les politiques énergétiques et l'environnement, et la réforme du</p>	<p>Deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique; la Banque mondiale convoque le Sous-Comité de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques nationaux qui relève du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique.</p>		<p>Amélioration des projets, par exemple le Programme de transport en Afrique subsaharienne de la Banque mondiale; la Banque devrait faire participer la CEA aux réunions des groupes consultatifs; financement des institutions régionales et des projets régionaux; mise en place d'un dispositif coordonné pour la collecte des données et adoption de méthodes communes d'exploitation des données.</p>

Commissions régionales

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
CEE	<p>secteur de l'énergie; conférence de la Banque mondiale sur la réforme de la fonction publique en Afrique anglophone.</p> <p>Inclusion des programmes de travail en matière de statistiques, pour la région de la CEE, du FMI et de la Banque mondiale dans la présentation commune des programmes qu'examine chaque année la Conférence des statisticiens européens, l'un des principaux organes subsidiaires de la CEE. Participation du Directeur des statistiques du FMI au Bureau de la Conférence des statisticiens européens. Le Directeur des statistiques de la CEE est membre d'un groupe directeur commun dont le service est assuré par le FMI et qui coordonne l'assistance technique apportée en matière de statistiques aux pays de la CEI. Mise en commun avec les institutions de Bretton Woods des données statistiques sur les pays en transition.</p>	<p>Collaboration avec les institutions de Bretton Woods pour l'analyse des réformes économiques dans les pays en transition. Participation aux séminaires organisés sur les thèmes suivants : transports, énergie, environnement et économie, et échanges et promotion des investissements dans les pays en transition.</p>	<p>Coopération avec le PNUD et la Banque mondiale, dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial aux fins de la préparation de projets en vue de la mise en place de zones de démonstration de l'efficacité énergétique, en particulier en Fédération de Russie. Coopération avec la Banque mondiale dans le cadre du programme "Environnement pour l'Europe". Coopération des conseillers régionaux de la CEE avec la Banque mondiale pour fournir une aide aux pays en transition.</p>	<p>Coopération dans le domaine des transports en Europe centrale et orientale; organisation de réunions d'information à l'intention des gouvernements; échange de données et de documentation; collaboration pour la mise en place d'infrastructures routières et ferroviaires.</p>
CEPALC	<p>Relations de travail étroites avec la Division des statistiques du FMI et les services compétents de la Banque mondiale; la CEPALC a organisé, conjointement avec le FMI, un séminaire sur les statistiques de la balance des paiements en novembre 1994. En novembre 1995, la Commission et le Venezuela ont organisé, en étroite collaboration avec le FMI, un séminaire sur le nouveau Système de comptabilité nationale de l'ONU. La CEPALC a exécuté, en association avec la Banque mondiale, plusieurs projets touchant la réalisation d'enquêtes sur les ménages dans différents pays de la région et le traitement des données recueillies (décembre 1995).</p>	<p>Coopération à l'exécution d'un projet de stabilisation et d'ajustement des politiques budgétaires; collaboration avec la Banque mondiale à l'occasion d'une conférence sous-régionale sur les pratiques optimales et les enseignements pour les politiques générales en matière de décentralisation budgétaire (octobre 1995). Une conférence analogue est prévue en 1996. Collaboration avec la Banque mondiale dans le domaine des transports.</p>	<p>La collaboration au niveau des pays se limite à deux activités : a) celles qui ont trait à la réalisation et au dépouillement des enquêtes sur les ménages dans différents pays de la région, menées avec la Banque mondiale; b) la fourniture d'experts en matière de transports participant à des missions organisées par la Banque dans des pays de la région.</p>	<p>Recherches conjointes avec le FMI sur les effets de l'ouverture des marchés régionaux; collaboration avec la Banque mondiale dans le domaine de l'industrialisation. Les commissions régionales pourraient fournir un cadre pour le renforcement de la coopération.</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
CESAP	Entretient des rapports de coopération avec le FMI et la Banque mondiale sur les questions de statistiques. Le Groupe directeur pour la coordination de l'assistance technique aux pays de l'ex-Union soviétique travaille en collaboration avec le FMI. Coopération avec la Banque mondiale dans les domaines de la comptabilité nationale, de la quantification de la pauvreté et de la comparaison des pouvoirs d'achat.	Collaboration avec la Banque mondiale à l'occasion de séminaires, par exemple un Séminaire sur le bilan de la croissance en Asie de l'Est et du Sud-Est, tenu à Bangkok les 19 et 20 mai 1994. Coopération dans le cadre de projets composites financés par le PNUD ou la Banque mondiale visant par exemple à renforcer la protection et la gestion des écosystèmes vulnérables ou concernant la gestion urbaine en Asie et dans le Pacifique.	En tant qu'organisme régional, la CESAP n'intervient habituellement pas directement au niveau des pays, excepté par l'intermédiaire de son programme de services consultatifs. La Banque mondiale a parfois fait appel à la CESAP pour exécuter des projets dans quelques domaines techniques particuliers, par exemple le projet de remise en état des secteurs de l'électricité et de l'eau au Cambodge, financé par le PNUD et réalisé en 1994-1995 sous l'égide de la Banque.	La prise en compte des rôles complémentaires joués par les commissions régionales et les institutions de Bretton Woods au niveau des pays pourrait favoriser l'instauration d'une coopération plus fructueuse dans de multiples domaines. Il faudrait mettre en place une infrastructure physique et économique de portée régionale, qui serait le prolongement logique des activités menées par la Banque au niveau des pays. Participation de la CESAP à des séminaires organisés par l'IDE sur les accords d'Uruguay.
CESAO				La coordination des politiques économiques, en particulier dans un contexte régional, exige une enceinte adéquate qui pourrait servir de cadre à un dialogue et à des échanges de vues. Les droits de tirage spéciaux peuvent être un instrument d'intégration pour la collaboration entre les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.
CNUCED	La CNUCED participe, en qualité d'observateur, aux réunions du Comité intérimaire et du Comité du développement ainsi qu'aux assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI. Elle coopère étroitement avec les institutions de Bretton Woods dans le cadre des négociations avec les pays débiteurs, au sein du Club de Paris.	Fournit un appui technique au Groupe des 24 afin que les pays en développement soient davantage prêts et plus aptes à participer à toutes les phases des discussions et des négociations menées dans le cadre des institutions de Bretton Woods. Publie des études sur les questions débattues pour le compte du Groupe des 24 (11 volumes). Mène actuellement des recherches sur les effets de l'intégration des pays en développement au système financier international, y compris les effets des politiques macro-économiques des grands pays industriels. La Banque	Plusieurs activités de coopération technique font intervenir les institutions de Bretton Woods : a) l'installation du Système de gestion et d'analyse de la dette dans un certain nombre de pays, programme conjoint exécuté avec la Banque mondiale et financé par un fonds fiduciaire de la Banque et par les emprunteurs eux-mêmes; b) l'installation du Système de suivi rapide des marchandises, financée notamment par des prêts de la Banque ou des crédits de l'IDA; c) la réforme et l'informatisation des douanes, l'installation du Système	La CNUCED devrait être tenue régulièrement informée des travaux de recherche les plus récents menés par chaque organisation et il faudrait amplifier les consultations sur les questions financières internationales.

Entités, fonds et programmes des Nations Unies

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
UNICEF	<p>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. La Directrice générale et le personnel des services de politique générale et des services géographiques et techniques rencontrent régulièrement leurs homologues de la Banque mondiale aux sièges des organisations.</p>	<p>mondiale a collaboré étroitement avec le Groupe de travail spécial de la CNUCED sur les investissements et les apports financiers.</p>	<p>douanier automatisé pour la saisie, le contrôle et la gestion (SYDONIA) mis au point par la CNUCED étant financée par des prêts de la Banque mondiale et des crédits de l'IDA et faisant également l'objet d'une collaboration étroite avec le FMI. La Banque mondiale a manifesté de l'intérêt pour le Programme de pôles commerciaux et le système d'information sur les mesures de réglementation commerciale. La CNUCED a aussi participé, de façon ponctuelle, à des réunions de groupes consultatifs organisées par les institutions de Bretton Woods (Bangladesh, Madagascar, Guinée-Bissau).</p>	<p>Systèmes de recouvrement des coûts, accent sur les besoins par opposition aux droits acquis; ajustement structurel, conditionnalité, répartition 20/20, programme d'assistance technique.</p>
PNUD	<p>Collaboration à l'échelle du système sur la suite donnée aux conférences des Nations Unies; Initiative du CAC pour l'Afrique; Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; Équipe spéciale pour la coordination de l'aide.</p>	<p>Groupes de travail PNUD/UNICEF/ Banque mondiale sur l'évaluation de la pauvreté; Groupes de travail PNUD/ Banque mondiale sur l'élimination de la pauvreté et les questions relatives à l'eau, à l'éducation et à la santé.</p>	<p>Exécution par l'UNICEF de programmes/projets suggérés par les gouvernements et financés par la Banque mondiale dans les domaines de la santé, la nutrition, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement; missions conjointes, consultations et programmation concertée sur le terrain; conversion de créances; participation aux réunions de groupes consultatifs et à des tables rondes.</p>	<p>Politiques d'ajustement structurel; assistance technique ponctuelle; décentralisation (Banque mondiale).</p>
PNUD	<p>Groupes d'étude PNUD/UNICEF/ Banque mondiale sur l'élimination de la pauvreté et les questions relatives à l'évaluation et aux stratégies de réduction de la pauvreté, à la conduite des affaires publiques, à la gestion des ressources en eau, à l'énergie, à l'aménagement durable des forêts; GCRAI, FEM, microfinancement pour l'élimination de la pauvreté (GCAP).</p>	<p>Assistance du PNUD financée par des prêts de la BIRD; groupe d'étude ONU/Banque mondiale sur la collaboration dans les pays en voie de relèvement à la suite de conflits ou de situations d'urgence complexes; groupe d'étude sur la collaboration au niveau des pays; groupes consultatifs et tables rondes.</p>	<p>Assistance du PNUD financée par des prêts de la BIRD; groupe d'étude ONU/Banque mondiale sur la collaboration dans les pays en voie de relèvement à la suite de conflits ou de situations d'urgence complexes; groupe d'étude sur la collaboration au niveau des pays; groupes consultatifs et tables rondes.</p>	<p>Assistance du PNUD financée par des prêts de la BIRD; groupe d'étude ONU/Banque mondiale sur la collaboration dans les pays en voie de relèvement à la suite de conflits ou de situations d'urgence complexes; groupe d'étude sur la collaboration au niveau des pays; groupes consultatifs et tables rondes.</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
PNUE	Coopération pour l'établissement d'indicateurs du développement durable; Programme mondial de surveillance de la qualité de l'air; et création d'un consortium des principaux producteurs d'informations (rapports/évaluations) à l'échelle mondiale pour l'utilisation de bases de données et de méthodes d'analyse communes; dans le domaine du droit de l'environnement et dans d'autres domaines, le PNUE et la Banque mondiale échangeront régulièrement des informations sur les demandes d'assistance technique et les rapports connexes et participeront mutuellement à des réunions.	Atelier sur les incidences des programmes d'ajustement structurel sur l'environnement, organisé conjointement avec la Banque mondiale et avec la participation du FMI (New York, mars 1995). La Banque mondiale est membre du Groupe de travail de l'évaluation des impacts sur l'environnement créé par le PNUE pour superviser l'élaboration du <u>Training Resource Manual and Good Practice Document</u> ; la Banque mondiale est membre du Comité directeur pour le PNUD, l'UICN et le PNUE.	Dans plusieurs pays, le PNUE et la Banque mondiale ont collaboré à l'établissement de plans d'action nationaux pour l'environnement.	Révision de la Déclaration sur les politiques et procédures environnementales relatives au développement économique et orientation des travaux futurs du Comité des institutions internationales de développement pour l'environnement.
FNUAP	La Directrice exécutive rencontre régulièrement le Président de la Banque mondiale; des réunions de consultation sont organisées périodiquement entre les divisions géographiques du FNUAP et les services homologues de la Banque mondiale; des missions conjointes FNUAP/Banque mondiale ont eu lieu dans plusieurs pays; le FNUAP fait fonction d'agent d'exécution pour des projets de la Banque mondiale.	Initiative mondiale relative aux besoins en matière de contraception et de gestion logistique dans les pays en développement. Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale); Équipe spéciale interorganisations chargée de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.	Voir le paragraphe 16 de la présente note.	Amélioration et institutionnalisation des échanges d'informations et de données; élargissement de la coopération et exploitation effective des avantages comparatifs dans la mise en oeuvre des programmes de santé en matière de reproduction et de planification familiale.
PNUCID	Le PNUCID a fourni une contribution au Rapport sur le développement dans le monde, 1996, à l'invitation de la Banque mondiale.	Coopération informelle pour des recherches sur les incidences économiques et sociales de la culture, de la production, du trafic et de l'utilisation illicites des drogues. Le PNUD, la Banque mondiale et le PNUCID ont collaboré à des travaux de recherche concernant l'Amérique latine.		Régulariser les échanges d'informations et de données entre le PNUCID et les institutions de Bretton Woods de façon que les activités de coopération technique ne donnent plus lieu à des doubles emplois sur le terrain.
PAM	Séminaire sur l'aide alimentaire en Afrique dans les années 90, organisé conjointement avec la Banque mondiale et tenu à la Banque africaine de développement; document		Le PAM a reçu des subventions substantielles de la Banque mondiale pour l'amélioration des infrastructures africaines en matière de transports pendant les opérations d'urgence lors	Coopération sur les questions relatives à la pauvreté.

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
	Programme d'indicateurs — programme commun Habitat/Banque mondiale établi pour mettre au point des instruments permettant de mesurer les progrès réalisés dans le domaine du logement, conformément à la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000; objectifs du Programme : a) identifier une série d'indicateurs clés du logement et urbains; b) collecter ces indicateurs dans tous les pays sur une base périodique; c) aider les pays à établir leurs rapports pour Habitat II; d) promouvoir les efforts nationaux et régionaux en vue d'élaborer et d'utiliser des indicateurs comme outils de gestion pour les programmes de formation.	commun établi par le PAM et la Banque mondiale sur la même question.	de la sécheresse de 1985, et pour la fourniture d'un soutien logistique en Somalie en 1992-1993. De nouveaux projets communs cofinancés ont été élaborés : projets de lutte contre la pauvreté en Égypte, à Madagascar et au Sénégal; et activités de relèvement à la suite de la guerre au Mozambique; l'élaboration de nouveaux éléments pour les stratégies de pays et de programmes d'activité est fondée sur une étroite interaction avec les représentants locaux des institutions de Bretton Woods, sur l'évaluation de la pauvreté faite par la Banque mondiale, et sur les activités sectorielles en matière de sécurité alimentaire.	Suivi de la conférence sur la faim et la pauvreté. Collaboration dans les situations d'urgence et notamment en matière de reconstruction.
Habitat	Programme d'indicateurs — programme commun Habitat/Banque mondiale établi pour mettre au point des instruments permettant de mesurer les progrès réalisés dans le domaine du logement, conformément à la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000; objectifs du Programme : a) identifier une série d'indicateurs clés du logement et urbains; b) collecter ces indicateurs dans tous les pays sur une base périodique; c) aider les pays à établir leurs rapports pour Habitat II; d) promouvoir les efforts nationaux et régionaux en vue d'élaborer et d'utiliser des indicateurs comme outils de gestion pour les programmes de formation.	Préparation d'Habitat II; rôle prépondérant de la Banque mondiale au Sommet "Ville et cité" (Istanbul, 3-14 juin 1996) — contribution de la Banque à la préparation d'Habitat II.	Le Programme de gestion des services urbains est le plus grand programme d'appui technique multiorganisations consacré à l'urbanification. La prochaine phase sera lancée au Sommet "Ville et cité" par la Commission des établissements humains, le PNUD et la Banque mondiale.	Renforcement de la collaboration entre l'ONU et la Banque mondiale sur la revitalisation, l'exploitation et le maintien des services d'infrastructure urbaine. Renforcement de la programmation en collaboration pour l'élaboration et l'exécution de projets d'investissement.
HCR			Au Pakistan, le HCR et la Banque ont participé à l'exécution de trois projets relatifs à des activités rémunératrices, de 1984 à 1995, d'un coût total de 86 millions de dollars à l'intention des réfugiés afghans et des communautés locales. La Banque a aidé le HCR à	Dès le début de la phase suivant les conflits, il serait utile pour les deux parties que les institutions de Bretton Woods soient déjà pleinement informées et prêtes à exécuter les projets de développement initiaux. Compte tenu des difficultés

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
UNU	<p>La Banque a participé à l'exécution de projets sur les changements mondiaux et la modélisation, l'alimentation et la nutrition, la viabilité biogéophysique, les résultats d'exportation, le redressement économique et le développement du tiers monde dans les années 90, eu égard en particulier à l'Afrique; les caractéristiques et les tendances des régimes de licence technologique et des investissements étrangers directs (études empiriques de leurs déterminants).</p>	<p>obtenir des subventions de donateurs, puis a contrôlé et supervisé les projets. En ce qui concerne la récente situation d'urgence au Rwanda, le HCR a obtenu une subvention d'un montant de 4 millions de dollars de la Banque mondiale.</p>	<p>financières des pays dans la phase suivant les conflits, il conviendrait d'examiner le système de crédit de l'IDA. De nombreux pays où le HCR mène des activités sont confrontés à des situations de pauvreté et d'instabilité qui entravent l'accès aux subventions de la Banque mondiale.</p>	<p>Collaboration en matière de formation de niveau supérieur et efforts communs en vue de la formation d'universitaires, et de praticiens de pays en développement.</p>
CCI	<p>Le Centre participe à diverses réunions de groupes consultatifs de la Banque mondiale; les responsables et chefs de service des bureaux régionaux du siège et les techniciens rencontrent périodiquement les représentants de la Banque mondiale au niveau des pays.</p>	<p>Divers projets exécutés et examinés par les gouvernements, utilisant des fonds de la Banque mondiale, en particulier dans le domaine des marchés publics internationaux.</p>		
OIT	<p>La Banque mondiale et le Centre de formation international de l'OIT à Turin (Italie) organisent en collaboration des cours de formation en matière de passage de marchés et d'autres cours. Il est envisagé de créer un centre d'enseignement pour le personnel des Nations Unies, en coordination avec les activités de formation de la Banque. Réunion tripartite sur les politiques en matière de travail dans le cadre de séminaires</p>	<p>Banque mondiale : étude commune d'orientation, y compris études de pays et volume synthétique. Zones franches industrielles, marché du travail et sexospécificité. FMI : le Fonds participera à l'élaboration de certaines monographies en collaboration avec l'OIT sur les questions relatives aux marchés du travail et aux politiques sociales.</p>	<p>Banque mondiale : exécution par l'OIT d'éléments de projet : Turquie, Roumanie. Enquête sur la population active : Bélarus. Évaluation commune du système des pensions de retraite en Zambie, en préparation des mesures d'ajustement structurel financées par la Banque.</p>	<p>Banque mondiale : réunions communes du Conseil économique et social et du Comité du développement. Réunions communes des chefs de secrétariat du FMI, de la Banque mondiale, de l'OIT, des fonds et programmes des Nations Unies et d'autres organismes compétents, avant la session du Comité du développement, comme recommandé par le Sommet mondial pour le développement social.</p>

Institutions spécialisées et organisations apparentées

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
FAO	<p>internationaux et régionaux. Dialogue avec les confédérations syndicales internationales; ateliers régionaux sur les mesures d'ajustement et la transition, à l'intention des dirigeants syndicaux, organisés conjointement par la Banque, le FMI et l'OIT. Équipe spéciale interorganisations sur les populations autochtones (Année internationale et Décennie). FMI : le Comité intérimaire du FMI a reconnu qu'il fallait renforcer la coopération entre le Fonds et l'OIT, afin d'aider les missions du Fonds à mieux comprendre les questions relatives aux marchés du travail et à la protection sociale, et le personnel de l'OIT a mieux intégré dans ses propres recommandations d'action les vues du Fonds sur les politiques macro-économiques et les objectifs à fixer pour les pays concernés. Le FMI participera aux réunions d'examen des politiques de l'emploi organisées par l'OIT et à ses séminaires nationaux tripartites sur la situation et la politique de certains pays en matière d'emploi. Le FMI organisera, en collaboration avec l'OIT, des réunions avec des employeurs et des représentants des travailleurs, afin de faire en sorte qu'ils comprennent mieux les mesures préconisées par le Fonds.</p>	<p>Coresponsable : GCRAI; irrigation et partenariat mondial pour les ressources en eau; élaboration d'un document technique pour le Sommet mondial de l'alimentation sur l'investissement dans l'agriculture; Groupe de travail sur les engrais. La Banque a présidé le Groupe de travail pendant près de 20 ans. Le Groupe examine également les questions relatives à la sécurité alimentaire.</p>	<p>Programme exécuté en coopération (10 millions de dollars par an). Appui à un groupe de la FAO. Action phytosanitaire; sécurité alimentaire en Afrique; Centre international de développement des engrais (IFDC), Centre international de physiologie et d'écologie entomologiques (CIPE), Conseil international pour la recherche pédologique et la gestion des sols (IBSRAM); la Banque fournit un soutien financier. Pakistan : la FAO cofinance un projet de privatisation de</p>	<p>FMI : le Fonds participera à l'élaboration de certaines monographies en collaboration avec l'OIT sur les questions relatives aux marchés du travail et aux politiques sociales.</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
UNESCO	Programme international pour l'amélioration des résultats scolaires. La Banque financerait 15 % des dépenses du Département de la pauvreté et de la politique sociale et des départements techniques.		Irrigation (canal). Subvention exceptionnelle au Rwanda au titre de l'aide d'urgence (4,5 millions de dollars en 1994). Coopération pour la restauration de six villes historiques, Kazakstan (éducation) et Kirghizistan (démocratisation et médias).	Dispositions relatives à la représentation mutuelle aux réunions, consultations sur des projets de programme; coordination de la collecte et de l'échange de données.
OACI	Depuis l'opération concertée d'établissement du rapport sur le développement dans le monde 1993 intitulé "Investir dans la santé", l'échange de communications et la collaboration se poursuivent dans le domaine de l'aspect sanitaire et économique de la collecte de données et la fourniture d'informations au sujet des liens entre la situation sanitaire et l'impact économique, en particulier dans le domaine du fardeau de la maladie. L'OMS publie des rapports techniques avec la participation de la Banque mondiale.	La Division du développement humain administre un programme de subventions spéciales (d'un montant total d'environ 20 millions de dollars par an). Recherche et formation dans le domaine des maladies tropicales; onchocercose I et II (cécité des rivières), recherche-développement sur la reproduction humaine, programme mondial sur le sida, initiative mondiale concernant les micronutriments, lutte contre les affections aiguës des voies respiratoires, initiative pour une maternité sans risques, programme régional de lutte contre le VIH/sida pour l'Asie du Sud-Est, programme régional de sensibilisation et de création de capacités pour le Sahel, programme international de politiques de santé, programme de lutte contre la tuberculose, les soins au jeune enfant et son développement, ONG s'occupant de population. Enjeux	Il faudrait mettre en place un mécanisme permettant d'examiner de manière concrète les questions relatives aux orientations et aux priorités, de même que les questions de procédure ayant trait à l'identification, à l'élaboration, à l'approbation, au financement, à l'exécution et à l'évaluation de projets de coopération technique.	Renforcement du partenariat OMS-Banque mondiale dans tous les nouveaux projets financés par la Banque dans les pays en développement. A l'avenir, l'accent devrait être mis sur la collaboration dans le domaine de la réforme du secteur de la santé et sur le renforcement de la collaboration dans les domaines suivants : environnement, approvisionnement en eau et assainissement dans le développement urbain et rural, ainsi que relèvement après les conflits et développement.
OMS	Depuis l'opération concertée d'établissement du rapport sur le développement dans le monde 1993 intitulé "Investir dans la santé", l'échange de communications et la collaboration se poursuivent dans le domaine de l'aspect sanitaire et économique de la collecte de données et la fourniture d'informations au sujet des liens entre la situation sanitaire et l'impact économique, en particulier dans le domaine du fardeau de la maladie. L'OMS publie des rapports techniques avec la participation de la Banque mondiale.	La Division du développement humain administre un programme de subventions spéciales (d'un montant total d'environ 20 millions de dollars par an). Recherche et formation dans le domaine des maladies tropicales; onchocercose I et II (cécité des rivières), recherche-développement sur la reproduction humaine, programme mondial sur le sida, initiative mondiale concernant les micronutriments, lutte contre les affections aiguës des voies respiratoires, initiative pour une maternité sans risques, programme régional de lutte contre le VIH/sida pour l'Asie du Sud-Est, programme régional de sensibilisation et de création de capacités pour le Sahel, programme international de politiques de santé, programme de lutte contre la tuberculose, les soins au jeune enfant et son développement, ONG s'occupant de population. Enjeux	L'OMS collabore avec la Banque mondiale en vue du développement de la santé dans les pays dans le cadre du partenariat OMS-Banque mondiale. Avec l'appui des bureaux régionaux et du siège de l'OMS, des représentants de cette organisation fournissent une orientation technique à plusieurs projets sanitaires financés par la Banque mondiale. L'OMS joue parfois le rôle d'agent d'exécution de projets financés par la Banque mondiale, comme par exemple le projet santé et population au Bangladesh. Les bureaux de pays de l'OMS participent à toutes les phases des projets financés par la Banque mondiale, y compris à celles de la planification et de l'évaluation. Cette collaboration entre l'OMS et la Banque mondiale s'étend à plusieurs pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.	Renforcement du partenariat OMS-Banque mondiale dans tous les nouveaux projets financés par la Banque dans les pays en développement. A l'avenir, l'accent devrait être mis sur la collaboration dans le domaine de la réforme du secteur de la santé et sur le renforcement de la collaboration dans les domaines suivants : environnement, approvisionnement en eau et assainissement dans le développement urbain et rural, ainsi que relèvement après les conflits et développement.

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
		<p>sociaux dans le cadre de la transition : rapport sur la santé dans les situations de transition. Mise au point de directives applicables à l'élimination des déchets solides (expériences au Guatemala et en Colombie). Moyens économiques de faire face aux effets de la pollution atmosphérique sur la santé (Chine). Pollution atmosphérique causée par les véhicules. Pollution de l'eau. La Banque a établi un document sur les décharges salubres. Projet de lutte contre les infections et les maladies endémiques : tuberculose et bilharziose. Projet global de santé maternelle et infantile.</p>		
UPU		<p>L'UPU collabore à l'exécution d'une étude conjointe sur la réforme du secteur postal. Les études de cas concernant neuf administrations ont été menées à bien. L'étude globale du secteur contiendra des sections sur les statistiques postales mondiales de base, l'évolution des réglementations postales générales, la réforme de l'entreprise postale et les progrès techniques récents touchant le secteur postal.</p>		
UIT	<p>Consultations générales sur les questions de télécommunications. Comité consultatif pour le développement des télécommunications du Bureau de développement des télécommunications, colloque annuel de l'UIT sur les réglementations.</p>			
OMM	<p>Exécution de projets d'assistance technique dans le cadre de protocoles d'accord.</p>		<p>Projet relatif à l'eau au Mexique exécuté grâce à un prêt de la Banque mondiale au Gouvernement mexicain. L'OMM a engagé des discussions avec la Banque au sujet de la possibilité de mettre au point des</p>	<p>Établissement d'un accord officiel entre les institutions de Bretton Woods et les institutions spécialisées; réunions, notamment sur des thèmes particuliers, entre ces institutions et les organismes des Nations Unies</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
OMI	<p>Apports à plusieurs publications de la Banque mondiale, dont les indicateurs du développement en Afrique et le <u>Rapport sur le développement dans le monde</u> (essentiellement sur les ministères de l'industrie).</p>	<p>Collaboration à l'établissement du manuel de la Banque sur la prévention et la réduction de la pollution industrielle (documents techniques sectoriels de base établis par l'ONUDI). Des fonctionnaires de l'ONUDI participent depuis 1994, en qualité de conférenciers, à des séminaires d'échange de données informatisées organisés par la Banque.</p>	<p>programmes dans le domaine de l'environnement. Projet OMM-Banque mondiale en faveur des services hydrologiques des pays de la Méditerranée pour un coût d'environ 14 millions de dollars.</p> <p>L'association avec la Banque mondiale est entrée dans une nouvelle étape avec la participation à des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Aide au FEM dans l'établissement d'un fichier d'experts en environnement.</p>	<p>visant à étudier les domaines et modalités éventuels de collaboration; mise en place de mécanismes permettant aux institutions de Bretton Woods, aux niveaux national et régional, d'aider les bureaux régionaux d'organismes plus petits à formuler et exécuter des projets.</p> <p>Systématisation des consultations avec les institutions de Bretton Woods en vue d'établir des fichiers d'experts; arrangements visant à offrir aux petites institutions l'accès aux documents-cadres de politique utilisés par la Banque mondiale. Exposé aux petites institutions concernant les activités sur le terrain de la Banque mondiale et les procédures d'accès au financement et l'exécution de projets.</p>
ONUDI	<p>Apports à plusieurs publications de la Banque mondiale, dont les indicateurs du développement en Afrique et le <u>Rapport sur le développement dans le monde</u> (essentiellement sur les ministères de l'industrie).</p>	<p>Collaboration à l'établissement du manuel de la Banque sur la prévention et la réduction de la pollution industrielle (documents techniques sectoriels de base établis par l'ONUDI). Des fonctionnaires de l'ONUDI participent depuis 1994, en qualité de conférenciers, à des séminaires d'échange de données informatisées organisés par la Banque.</p>	<p>Dix-sept projets de coopération technique (16 millions de dollars) financés par la Banque portant sur les questions suivantes : stratégies de développement industriel écologiquement durable (Madagascar), mise en valeur des ressources humaines (Philippines), privatisation (Soudan), relèvement et entretien des industries (Madagascar), lutte contre la carence en iode (Ghana) et formation à la gestion (Fédération de Russie).</p>	<p>Outre l'amélioration de l'échange d'informations, quatre domaines de fond ont été définis pour faire l'objet d'une coopération renforcée : 1) privatisation et restructuration des entreprises; 2) gestion et normes de qualité industrielle; 3) compétitivité et productivité des PMI et; 4) programmes de construction-exploitation-transfert dans les pays en développement.</p>
AIEA	<p>L'AIEA s'occupe de la sûreté dans les réacteurs nucléaires. La Banque échange des informations. Groupe consultatif international sur l'irradiation des aliments; la FAO, l'AIEA et l'OMS financent le programme commun.</p>	<p>La Banque mondiale participe au projet commun interinstitutions sur les bases de données et les méthodes d'évaluation comparée des différentes sources d'énergie en vue de la production d'électricité. Ce projet coordonne la présentation d'un ouvrage de référence sur l'amélioration de l'analyse</p>	<p>Le Laboratoire d'étude du milieu marin de l'AIEA a effectué une étude initiale sur la qualité écologique d'un lac grâce à un projet financé par le FEM en Égypte. L'AIEA fournit une aide technique en matière de prélèvement d'échantillons et d'analyse des programmes écologiques de la mer</p>	<p>Le développement de l'échange d'informations, des missions communes de programmation avec la Banque mondiale et des études et projets par pays améliorerait la coopération. Les relations se trouveraient renforcées davantage si les organismes du système des Nations Unies, à la demande des États</p>

Organe ou institution	Collecte et diffusion d'informations et de données	Politique en matière de recherche et analyse	Activités opérationnelles au niveau des pays	Propositions en vue du renforcement de la coopération
		fonctionnelle dans le domaine de l'électricité aux fins de la prise de décisions.	Noire, en étroite collaboration avec le FEM.	Membres, avaient accès au Mécanisme pour l'élaboration de projets de la Banque afin de mettre au point des demandes d'assistance technique et de préparer des projets.
